

# AFRICAN JOURNAL OF LITERATURE AND HUMANITIES

vol.4/Issue 1

March 2023



[www.afjoli.com](http://www.afjoli.com)

ISSN 2706-7408

URL: [afjoli.com/index.php/2019/09/06/september-2019-issue-1-vol-1/](http://afjoli.com/index.php/2019/09/06/september-2019-issue-1-vol-1/).  
Fatcat: [fatcat.wiki/con](http://fatcat.wiki/con) ...Google: [www.google.com/](http://www.google.com/)...Bing: [www.bing.com/se...](http://www.bing.com/se...) Yahoo: [search.yahoo.co..](http://search.yahoo.co..)

## **ENJEUX DE CREATION ET DE GESTION DES MOSQUEES AU NORD-CAMEROUN**

**Madji Boub**

*Assistante, Département d'Histoire-Ecole Normale Supérieure  
de Maroua (Cameroun)*

*Contacts : (+237) 678094253 / 699898697 / madjibouba@gmail.com*

### **Résumé**

Cette étude se préoccupe de la gestion des mosquées au Nord-Cameroun. Elle expose les enjeux socioreligieux, politiques et géostratégiques qui sous-tendent la création et la gestion des mosquées. Bien que mal définis, les mécanismes plus ou moins coercitifs de création, de gestion et de réglementation des mosquées sont l'apanage des autorités traditionnelles et administratives. La création et la gestion des lieux de culte est une initiative simple à première vue. Mais l'analyse systématique de cette entreprise sous-tend divers enjeux dont une simple lecture des faits ne permet pas de les identifier. On assiste à un pullulement des mosquées dans les coins des rues des villes du Nord-Cameroun. Au-delà de cette fièvre constructive qui se focalise sur la religion, se déguise une forme d'affirmation de soi, une lutte stratégique de positionnement entre différents promoteurs. Ce travail se propose de lever un pan de voile sur l'engouement que suscite l'édification des lieux de culte par les principaux initiateurs. Il s'agit de maîtriser tous les enjeux et les motivations liés dans le processus de la création et de l'exploitation des mosquées au Nord-Cameroun.

**Mots-clés :** création, enjeux, gestion, mosquée, réglementation, nord-Cameroun

### **Abstract**

This paper focuses on the management of mosques in Northern Cameroon. It outlines the socio-religious, political and geo-strategic issues behind the setting up and management of mosques. Although poorly articulated, the more or less coercive mechanisms for the creation, management and regulation of mosques are the prerogative of traditional and administrative authorities. The creation and management of places of worship is a straightforward initiative at first sight. However, a systematic analysis of this initiative raises a number of issues that cannot be addressed by a mere analysis of the evidence. There is a growing number of mosques in the street corners of the cities of Northern Cameroon. Beyond this constructive enthusiasm which revolves around religion, there is a form of self-affirmation, a strategic battle for positioning between different sponsors. This study intends to draw attention on the enthusiasm for building places of worship by the main sponsors. The purpose is to master all the issues and motivations involved in the process of setting up and using mosques in Northern Cameroon.

**Key-words:** setting up, issues, management, mosque, regulation, northern Cameroon

## **Introduction**

La création des mosquées au Nord-Cameroun fait appel nécessairement à une politique de leurs exploitations. Plusieurs acteurs sont impliqués dans le processus de création et de gestion de ces institutions religieuses. Il s'agit d'une part des personnes morales et d'autre part, des personnes physiques. Ces différents acteurs de premier plan influencent d'une manière ou d'une autre, la création de ces institutions. Bien plus, les autorités administratives et traditionnelles jouent un rôle non négligeable afin que soit appliquées de façon efficiente, les dispositions en vigueur. Toutefois, la création et la gestion des mosquées au Nord-Cameroun fait face à plusieurs éléments qu'il faut prendre en compte. Il s'agit d'une part du choix du site. Et d'autre part des modalités d'occupation sont importantes pour la compréhension de l'initiative de création et de gestion des mosquées au Nord-Cameroun. Le présent travail est bâti autour de plusieurs types de sources : primaires, secondaires et infrastructurelles. L'analyse et le traitement des données collectées se fondent sur une approche qualitative qui permet leurs restitutions dans une démarche combinatoire. Ici, il est question de faire ressortir les facteurs qui favorisent le choix du site, la modalité d'occupation de l'espace culturel, les enjeux socioreligieux, politiques et géostratégiques qui sous-tendent la création et l'exploitation des lieux de culte

### **1-Choix du site et la modalité d'occupation de l'espace culturel**

La désignation d'un espace destiné à l'édification de lieu de culte obéit aux règlements d'ordre religieux et administratif.

#### **1-1-Choix du site culturel en islam**

L'emplacement de la mosquée fait intervenir les réglementations dictées par la religion musulmane. En effet, la mosquée doit être érigée dans un espace propre, loin de tout endroit produisant des déchets ou saletés. Sa place devrait être au cœur des agglomérations pour qu'elle puisse jouer le rôle de centre de rayonnement. Une fois l'identification du site est faite, l'autorisation est délivrée par le chef spirituel et religieux de la communauté musulmane. Pour ce qui est du Cameroun, le représentant de cette communauté est le lamido. En sa qualité de chef spirituel et chef politique, il a un droit de regard sur l'octroi du site devant abriter le lieu de culte. Mais, le même pouvoir est reconnu aux *djaouro*, chefs de quartier qui sont ses potentiels représentants.

Bien plus, le choix du site devant abriter une mosquée relève d'une combinaison de plusieurs facteurs parmi lesquels l'intervention de l'ordre transcendantal qui occupe une place prépondérante. En effet, bien que destiné à la célébration du culte musulman de nombreux sacrifices et offrandes interviennent néanmoins dans le processus pour faire du site choisi un lieu d'élection privilégié, un lieu de bénédiction par Dieu (*Allah*) et les anciens, et de prospérité individuelle et collective.<sup>22</sup> L'on constate que malgré l'application des règlements islamiques, ceux d'ordres magico-mystiques sont pris en compte dans le choix du site d'une mosquée.

Au-delà de l'application des principes religieux et magico-mystiques, le choix du site devant abriter un lieu de culte ne respecte plus ces exigences. Ainsi, au Nord-Cameroun, poussent depuis quelques décennies des mosquées à proximité des endroits peu conformes, à l'instar des terrains accidentels. De même, on enregistre des mosquées près des lieux de divertissement public. C'est l'exemple de la mosquée communautaire se trouvant à Ngaoundéré (quartier Bamyanga). Construite tout près d'un bar, elle est connue sous l'appellation de « Mosquée Don Carlos-Bar ». Aussi ne constate-t-on pas actuellement une cohabitation des mosquées et des églises dans les villes du septentrion. Ceci donnerait l'impression d'une sorte de « concurrence » entre l'islam et le christianisme en matière d'occupation de l'espace urbain à travers les lieux de culte. Toutefois, il importe de préciser le mode d'occupation de l'espace cultuel en islam.

### **1-2-Mode d'occupation de l'espace cultuel en islam**

L'occupation de l'espace cultuel en islam obéit à des normes établies par la religion tel qu'abordé plus haut. En effet, les mosquées ont toujours été bâties sur des propriétés privées pour servir, une fois achevées, de lieux communs de communion rituelle<sup>23</sup>. En fait, la plupart des mosquées (surtout de vendredi) sont implantées à l'intérieur des concessions des promoteurs. Mais avec le développement urbain des villes, ces mosquées se détachent progressivement des domiciles. Elles sont édifiées hors des domiciles, sur des grands espaces. De façon concrète, les stratégies d'implantation et d'exploitation de l'islam se présentent principalement sous deux formes. Une forme violente incarnée par l'activité guerrière du jihad et une forme, plus pacifique celle-là orchestrée à travers l'établissement des relations commerciales, matrimoniales et les différentes formes d'échanges entre les adeptes de l'islam et ceux du christianisme tout

---

<sup>22</sup> Hamadou, 2012, « La mosquée au Cameroun. Espace public ou espace privé ? », in O. Goerg et A. Pondopoulo, *Islam et sociétés en Afrique subsaharienne à l'épreuve de l'histoire*, Paris, Karthala, p. 296.

<sup>23</sup> Hamadou, 2004, p. 189.

au long de l'histoire contemporaine de chacun des pays du bassin tchadien, grâce notamment à l'ouverture de nouvelles voies de communication qui facilitent considérablement les rencontres et l'interpénétration socioculturelle<sup>24</sup>.

En outre, l'occupation de l'espace chez les chrétiens est bien différente de celle des musulmans. Concrètement, la stratégie d'implantation de l'Eglise obéit au schéma classique au Nord-Cameroun à savoir la mise en place des structures visant à attirer les fidèles : chapelle, école et centre de santé<sup>25</sup>. De cette façon, le christianisme vise au préalable à gagner la confiance de la population à travers des structures sociales.

L'espace revêt alors une double dimension physique et mentale. Non intériorisé, il reste cette étendue de terre qu'offre des potentialités de survie à des groupes humains et qu'on s'approprie juste pour faire face à des exigences existentielles, pas plus. Mais lorsque cet espace est valorisé, il demeure objet d'enjeux, source de problème, d'intrigues et il peut être également transactionnel. Il cesse d'être quelque chose qu'on peut partager avec d'autres pour devenir un élément d'appropriation individualiste pour tous ceux qui en mesurent la portée.<sup>26</sup>

En islam tout comme dans le christianisme, l'occupation de l'espace à travers les lieux de culte est importante pour la matérialisation de la religion. En islam, le lieu de culte est la toute première structure autour de laquelle se développe la cité. Tandis que dans le christianisme, c'est l'inverse. Les structures sociales se développent, suivies de lieu de culte. Pour le cas spécifique du Nord-Cameroun, cette réalité s'expliquerait par le fait que le christianisme soit dans un milieu fortement influencé par l'islam. De plus, arrivé dans un contexte de colonisation, le christianisme avait tout intérêt à attirer les fidèles par le biais des œuvres sociales.

De par leur histoire, leur structuration et le contenu de leurs messages respectifs, l'expansion de l'islam et celle du christianisme ne pouvaient pas revêtir des formes de déploiement identiques sur le terrain africain en général et, en particulier, dans tous les pays du bassin tchadien. Autant l'islam emprunte le glaive et le Coran pour asseoir sa présence, autant le christianisme appuie son action sur l'élaboration d'œuvres sociales au bénéfice des populations cibles d'accueillir favorablement les campagnes

---

<sup>24</sup> Hamadou, 2005, p. 5.

<sup>25</sup> Gigla Garakchemé, 2006, « Références violentes et toponymie des quartiers à Tokombéré », *Société et jeunesse en difficulté*, n°11, <http://sejed.revue.org>. Consulté le 07 mai 2022.

<sup>26</sup> J. Domo, 2011, « Espace et représentation : tentative de gestion des conflits dans l'Extrême-Nord », *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines*, vol. XIII, Université de Ngaoundéré, p. 138.

d'évangélisation<sup>27</sup>. Toutefois, le choix du site et les modalités d'occupation de l'espace culturel présentés, comment se matérialise les enjeux de leur création et leur exploitation ?

## 2-Les motivations

### 2-1-Les motivations socioreligieuses d'exploitation des mosquées

La religion islamique dans ses principes, recommande aux musulmanes d'ériger un lieu de culte dès lors que sa communauté est fort importante. Tout musulman est tenu de participer à la prière en commun sauf si une contrainte l'en empêche<sup>28</sup>. A cet égard, le Prophète dit dans un hadith rapporté par son compagnon, Al-Hakim : « il n'est point trois personnes dans un village ou une campagne qui négligent de faire la prière en commun que Satan ne subjugué. Tachez de vous assembler. Le loup ne s'attaque qu'à la brebis égarée »<sup>29</sup>. Il se dégage tout l'enjeu de création d'un espace culturel par la communauté. Elle est donc tenue de respecter ce principe religieux pour vivre en société selon les préceptes de l'islam<sup>30</sup>. Cet avis est soutenu par le lamido Ibrahima Abbo (1971-2000), lorsqu'il souligne que :

La création d'une mosquée est basée sur le regroupement des musulmans. Dès qu'ils se regroupent en quartier, la première chose à faire c'est de tracer une mosquée. Ils la construisent soit en *secko* ou en *poto-poto*. Ce travail est collectif de tous les musulmans de bonne volonté... (sic)<sup>31</sup>

A partir de cette affirmation, il apparaît que la mosquée est un symbole fort de la religion islamique, sa construction dans la communauté musulmane est un impératif qui conditionne son existence. L'édification d'une mosquée étant un bienfait gratifiant, toute personne, contribuant de quelques façons que ce soit à son édification devrait croire qu'elle a réalisé une bonne action qui mérite récompense, et prier Dieu de l'accepter. Le texte coranique certifie que les bâtisseurs de mosquée sont des vrais croyants. Car, pour l'islam, construire une mosquée ici-bas, c'est non seulement construire la maison de Dieu mais aussi, garantir une assurance *post-mortem* pour obtenir le paradis<sup>32</sup>. Les enjeux de création des lieux de culte sont évidemment bien

---

<sup>27</sup> Hamadou, 2005, pp. 4-5.

<sup>28</sup> Entretien avec *Modibbo* Djafarou Marafa, Garoua, le 13 octobre 2022.

<sup>29</sup> Abou Bakr Djaber Al-Djazairi, 2002, p. 175.

<sup>30</sup> Entretien avec Mahmoud Goni, Ngaoundéré, le 14 janvier 2023.

<sup>31</sup> Correspondance N°372/MP/D21/SP du 17 octobre 1991 du lamido de Garoua, suite au message porté N° 036/MP/D21/B28 du 7/06/91, Archives de la Sous-préfecture de Garoua (non classées), cité par A. Tassou, 2005, « Evolution historique des villes du Nord-Cameroun (XIXe-XXe siècle) : des cités traditionnelles aux villes modernes. Les cas de Maroua, Garoua, Ngaoundéré, Mokolo, Guider et Meiganga », Thèse de Doctorat/Ph.D. d'Histoire, Université de Ngaoundéré, p. 192.

<sup>32</sup> Hamadou, 2012, p. 306.

définis dans les préceptes de l'islam. Aussi, invitent-ils à dépenser dans le bien, et la construction de mosquée est tout à fait l'un des meilleurs moyens de faire ce bien. En plus, au plan social, la création des lieux de culte musulman est motivée par de multiples paramètres. Toutefois, au-delà des enjeux socioreligieux, les motivations de création des lieux de culte peuvent être d'ordre politique et stratégique.

## **2-2-Motivations politiques et stratégiques d'exploitation des mosquées**

La création des lieux de culte musulman sous-tend des motivations inavouées, au-delà de la quête d'une quelconque récompense divine. En effet, elle pourrait être motivée essentiellement par la volonté de s'approprier d'un espace de diffusion d'idéologies. Ainsi, la gestion de cet « espace-enjeu »<sup>33</sup> intègre la sphère politique. Quand on sait que la politique et la religion sont deux notions qui s'enchevêtrent parfois. L'on observe alors l'instrumentalisation des acteurs qui agissent dans ces lieux. De ce fait, les communautés religieuses constituent une clientèle électorale dont l'importance varie en fonction de la parenté de leur représentant. Il se produit une interaction, une sorte d'effet multiplicateur : un chef « fétichiste » ou un khalife responsable d'une confrérie parce qu'il contrôle une masse importante, s'impose dans la vie publique. Les autorités politiques lui doivent égards, honneurs, voire assistance financière. Ces marques de considérations contribuent à leur tour à accroître et à asseoir son autorité<sup>34</sup>. Bien plus, pour d'autres, investir de gros moyens dans la construction d'une mosquée est synonyme d'aisance financière ou un signe d'opulence, d'où la prolifération des mosquées (individuelles ou non) de dimension exceptionnelle dans la plupart de nos villes<sup>35</sup>.

Par ailleurs, les mosquées peuvent servir de bureaux de vote, leur position est délicate. D'une part, il leur est demandé de contribuer à la mobilisation des électeurs, et ce faisant, elles sont en mesure de s'engager en faveur de l'un ou l'autre des candidats ou des listes en présence. Mais, un alignement factionnel trop prononcé leur est immédiatement reproché<sup>36</sup>. Il ressort donc tout l'enjeu politique qu'il y a dans et autour de la création d'une mosquée. Ceci est d'autant plus vrai que les périodes pré-électorales ou électorales deviennent partout le terrain privilégié pour des sorties médiatiques des guides religieux. D'un côté, c'est en se positionnant par rapport au

---

<sup>33</sup> Ce terme est emprunté à Hamadou, 2012, p. 297.

<sup>34</sup> Ahanhanzo Glélé, 1981, p. 141.

<sup>35</sup> Tassou, 2005, p. 380.

<sup>36</sup> Fariba Adelkhah, 2009.

politique que des religieux parviennent à se faire une crédibilité aux yeux des fidèles. La couverture que procure l'engagement en faveur du dialogue interreligieux se transforme alors en une sorte d'immunité trans-religieuse qui confère au religieux le droit de parler de la politique sans que sa sécurité ne soit menacée. Il est courant d'observer, ici et là, des intellectuels arabisants ou un membre de l'épiscopat chrétien prendre publiquement la parole dans des médias privés pour porter la contradiction à la politique gouvernementale. Dans nombre des cas, l'Etat préfère ignorer de telles sorties, conscients qu'en répondant, il donnerait davantage de crédit aux critiques<sup>37</sup>.

De même, construire une mosquée, c'est faire preuve d'acte de foi certes, mais c'est aussi et surtout faire montre d'aisance matérielle. Aisance qui se mesure par l'architecture et les matériaux de construction de ladite mosquée (marbre, or, cuivre, argent, bronze, etc.)<sup>38</sup>. D'une manière générale, les autorités religieuses sont courtisées par le pouvoir d'Etat mais en aucun cas elles ne doivent constituer dans l'Etat une autorité concurrente ; pour les politiciens, elles devraient s'intégrer à l'Etat et coopérer avec le gouvernement et le parti politique-au pouvoir. Leur allégeance ou leur neutralité bienveillante, à défaut d'un soutien inconditionnel, est un minimum exigé<sup>39</sup>. Cependant, au sein des mosquées dites de vendredi, on peut assister à une sorte de standardisation de discours et un formatage globalisé qui arrive à mobiliser de plus en plus des fidèles dans les pays musulmans. Cette mobilisation se fait souvent contre le pouvoir établie qui n'arrive pas toujours à domestiquer ces élans malgré les vellétés et les trésors de stratagèmes déployés<sup>40</sup>. Ainsi, les mosquées peuvent être les lieux de contestation de pouvoir à travers des discours prononcés par des dignitaires religieux ou encore dictés par les responsables des locaux. Dans ce cas de figure, on peut conclure avec Henri Bandolo<sup>41</sup> que la mosquée peut être considérée comme « souterraines ».

---

<sup>37</sup> Hamadou, 2005, « Islam et christianisme dans le bassin du lac Tchad : Dialogue des religions ou dialogue des religieux? », *Recherches Africaines*, N°04, <http://www.recherches-africaines.net/document.php?id=59>. Consulté le 12 mars 2023.

<sup>38</sup> Kemfang, 2000, p. 81.

<sup>39</sup> *Ibid*, p. 146.

<sup>40</sup> Fariba Adelhah, 2009.

<sup>41</sup> H. Bandolo, 1985, *La flamme et la fumée*, Yaoundé (Cameroun), Editions SOPECAM, p. 37. Il faut souligner que selon cet auteur, l'appellation des « mosquées souterraines » survient au lendemain de la démission d'Ahmadou Ahidjo. En fait, il s'est créé un certain nombre de « groupes de réflexion » souterrains constitués des élites « nordistes » en activité à Yaoundé et Douala. Ces élites, conscientes d'être surveillées, ont pris l'habitude de se réunir dans les mosquées sous le couvert de la prière du soir. Ces mosquées leur servent de base pour discuter des stratégies visant à renverser le régime de Biya. Dans un autre sens, les mosquées souterraines sont des mosquées construites dans le sous-sol des pays du Maghreb. Ce type de construction est justifié par des raisons sécuritaires, climatiques et traditionnelles ; Pour plus de détails, voir V. Prevost, 2009, « Les mosquées ibadites du Maghreb », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 125, <http://remmm.revues.org/6253>. Consulté le 23 mai 2022.



La création prolifique des mosquées au Nord-Cameroun cache en réalité, un caractère fortement utilitaire. Il s'agit donc d'une lutte stratégique de positionnement entre les différentes élites. Il se crée des mosquées en réaction à d'autres créations débouchant ainsi sur ce qu'Iman Farag<sup>42</sup> appelle la « querelle des minarets » dans les villes septentrionales. La floraison des lieux de culte tient compte du fait que chacun veut se positionner par rapport à l'autre.

Bien entendu, ce genre d'attitude doit être perçu comme une volonté d'affirmation de soi, une sorte de lutte de leadership. Ainsi, chaque élite s'évertue à construire sa propre mosquée à l'intérieur de son domicile. Le fait le plus marquant en ce qui concerne les mosquées dans la zone étudiée est qu'on pourrait identifier et repérer l'emplacement des grandes élites et des « nouveaux riches », sur la base de situation des dites mosquées<sup>43</sup>. Ceci concourt progressivement et inévitablement vers un processus de privatisation des lieux de culte. En fait, la question de la privatisation de ces espaces qui sont à priori publics demeure d'actualité. De plus, la redynamisation du paysage religieux musulman se traduit aussi par l'émergence de nouveaux symboles qui légitiment la foi et consacrent un certain prestige au croyant. Au Tchad, au Cameroun, au Niger etc., on constate une multiplication des mosquées qui de toute évidence n'est ni proportionnelle à la croissance du nombre des croyants, ni la preuve d'une maîtrise accrue de la pratique religieuse. Dans une certaine mesure la construction d'une mosquée de vendredi s'inscrit dans le registre du snobisme infrastructurel qui n'est pas dénué de toute intention affairiste<sup>44</sup>.

A l'origine, les mosquées avaient un statut public au temps du Prophète. Si l'on tient compte de la définition même de ses désignations en arabe, *masjid*, lieu de rassemblement et *jami*, lieu de réunion. En effet, le Prophète a établi, en sa maison de Médine, non seulement un endroit permettant la pratique du culte pour lui et ses compagnons, mais également un lieu de réunion, un centre d'accueil des personnes en exil pouvant leur servir d'abri<sup>45</sup>. Ensuite, la période umayyade<sup>46</sup> (approximativement

---

<sup>42</sup> Iman Farag, 2009, « Querelle de minaret en Egypte. Le débat public sur l'appel à la prière », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 125, [http : //remmm.revues.org/6170](http://remmm.revues.org/6170). Consulté le 24 décembre 2022.

<sup>43</sup> Kemfang, 2000, p. 80.

<sup>44</sup> Taguem Fah, 2004, p. 10.

<sup>45</sup> L. Golvin, 1960, « La mosquée : ses origines, sa philosophie, ses diverses fonctions, son rôle dans la vie musulmane, plus spécialement en Afrique du Nord », Alger, Bibliothèque de l'Institut d'Etudes Supérieures Islamiques d'Alger, p. 150, cité par Torrekens, 2009.

<sup>46</sup> Les Umayyades sont une dynastie arabe de khalifes qui gouvernent le monde musulman. Ils sont originaires de la tribu de Quraych, qui domine La Mecque au temps de Mohamed. A la suite de la guerre

750-950 de notre ère), marquera l'apparition du mihrab qui confèrera aux mosquées leur caractère de respect religieux. Enfin, la tradition et le caractère majestueux des édifices ultérieurs accentueront encore le caractère de sainteté qui leur fut progressivement attaché, accentuant leur privatisation<sup>47</sup>. Progressivement, cette appropriation de ces espaces atteint toutes les contrées. Au Cameroun, avec le contexte général de la colonisation marquée par une « politique musulmane » au Nord du pays, débute ce phénomène. En fait, c'est à ce moment colonial précis, croyons-nous, qu'il convient de situer l'amorce du processus de privatisation des mosquées au Cameroun<sup>48</sup>. C'est ainsi qu'on observe particulièrement au Nord-Cameroun, une véritable privatisation des mosquées de vendredi. Les musulmans fortunés concrétisent ainsi la privatisation de « leurs » mosquées. En retour, celles-ci deviennent de fait des instruments de propagande et de relais de leur vision d'un islam conquérant dédié au service de l'aristocratie commerçante et de la classe dirigeante.<sup>49</sup>

En outre, les mosquées officielles traduisent bien la conception que les classes dirigeantes se font de l'espace de la religion et la récupération idéologique à laquelle elles procèdent ; les remarques de Giselman sur le programme d'édification des édifices religieux en Egypte, peuvent parfaitement s'appliquer à la politique des Etats africains dans ce domaine : « (on élève des mosquées au milieu de grands espaces publics comme mosquées de gouvernement. Elles sont d'un grand intérêt car elles relèvent le fossé qui sépare les conceptions religieuses des constructeurs et ce que l'on peut appeler la « tradition ». Les nouvelles mosquées somptueuses et énormes, sont construites en totale contradiction avec l'ordre spatial et social de la « tradition ». Elles n'ont rien de la complexité symbolique et sociale des mosquées « traditionnelles ». Elles sont là pour dominer les espaces « ouverts » que toute cité capitaliste du XXe siècle, construite sur le modèle européen, doit posséder. On les trouve à côté des autoroutes, près de la gare centrale et sur des vastes esplanades d'où l'on peut les voir.<sup>50</sup> Néanmoins, qu'elle soit motivée par des enjeux politiques ou stratégiques, la création de lieu de culte est destinée à diverses fonctions qui nécessitent une gestion efficiente.

---

civile ayant opposé principalement Mu âwiyah ibn Abû Sufyan, gouverneur de Syrie, au khalife Ali ibn Alib, et après l'assassinat de ce dernier par les Khawarij, Mu âwiyah fonde le khalifat omeyyade en prenant Damas comme capitale, faisant de la Syrie la base d'un khalifat qui fait suite au khalifat des biens guidés et qui devient, au fil des conquêtes, le plus grand Etat musulman de l'histoire. Lire [https://www.myheritage.fr/names/egilom\\_umayyde](https://www.myheritage.fr/names/egilom_umayyde). Consulté le 23 septembre 2022.

<sup>47</sup> Torrekens, 2009.

<sup>48</sup> Hamadou, 2012, p. 299.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 308.

<sup>50</sup> C. Coulon, 1983, *Les musulmans et le pouvoir en Afrique Noire*, Paris, Karthala, p. 83.

## Conclusion

Au terme de cette étude, il importe de rappeler que la création et la gestion des lieux de culte musulman est une tâche assez complexe et délicate. En effet, le statut des mosquées n'est pas clairement défini ni du côté des autorités administratives, ni du côté des autorités traditionnelles. Tout compte fait, elles deviennent naturellement au cœur de tous les enjeux aux plans socioreligieux, politique et stratégique. Les autorités en place devraient mettre sur pied, un système règlementaire pour un bon fonctionnement de ces « espaces enjeux ». Leur gestion est une question qui demeure au centre des prérogatives des lamibé. Ces derniers doivent agir de commun accord avec tous les dignitaires religieux et ses notables. Cependant, plusieurs difficultés gestionnaires sont à relever au sein des lieux de culte musulman.

## Bibliographique

- Abou Bakr Djaber Al-Djazairi, 2002, *La voie du musulman*, Liban, Beyrouth Dar El Fiker.
- Ahanhanzo Glélé, M., 1981, *Religion, culture et politique en Afrique Noire*, Paris, Ed. Economica, Présence Africaine.
- Bandolo, H., 1985, *La flamme et la fumée*, Yaoundé (Cameroun), Editions SOPECAM.
- Coulon, C., 1983, *Les musulmans et le pouvoir en Afrique Noire*, Paris, Karthala.
- Entretien avec Modibbo Djafarou Marafa, Garoua, le 13 octobre 2022.
- Entretien avec Mahmoud Goni, Ngaoundéré, le 14 janvier 2023.
- Fariba Adelkhah, 2009, « Une République islamique sans mosquée », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n°125, <http://remmm.revues.org/6179>. Consulté le 29 décembre 2022, pp. 67-85.
- Hamadou Adama, 2012, « La mosquée au Cameroun. Espace public ou espace privé ? », in Goerg, O., et Pondopoulo, A., *Islam et sociétés en Afrique subsaharienne à l'épreuve de l'histoire*, Paris, Karthala.
- Hamadou, 2005, « Islam et christianisme dans le bassin du lac Tchad : Dialogue des religions ou dialogue des religieux ? », *Recherches Africaines*, N°04, <http://www.recherches-africaines.net/document.php?id=59>. Consulté le 12 mars 2023.
- Hamadou Adama, 2004, *Islam au Cameroun. Entre tradition et modernité*, Paris, Karthala.
- Iman Farag, 2009, « Querelle de minaret en Egypte. Le débat public sur l'appel à la prière », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 125, <http://remmm.revues.org/6170>. Consulté le 24 décembre 2022.
- Kemfang, H., 2000, « Des élites locales à Ngaoundéré: approche d'histoire locale (1950-1999) », Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université de Ngaoundéré.
- Prevost, V., 2009, « Les mosquées ibadites du Maghreb », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 125, <http://remmm.revues.org/6253>. Consulté le 23 mai 2022.

- Taguem Fah, G. L., 2004, « Dynamique plurielle, regain de spiritualité et recomposition de l'espace islamique dans le bassin du lac Tchad », *Saharan Studies Associaton Newsteller*, vol. 12, number 1, pp. 6-11. (XIXe-XXe siècle): des cités traditionnelles aux villes modernes. Les cas de Maroua, Garoua, Mokolo, Guider et Meiganga », Thèse de Doctorat/Ph.D. d'Histoire, Université de Ngaoundéré.
- Torrekens, C., 2009, « L'espace de la mosquée à Bruxelles: nouveaux liens sociaux et investissement politique », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n°125, <http://remmm.revues.org/6228>. Consulté le 08 janvier 2023, pp. 143-158.